
Valoriser les déchets fermentescibles dans nos services

Communauté d'Agglomération Mauges Communauté

Rue Robert Schuman
La Loge – CS 60111 – Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mary Gerard

m-gerard@paysdesmauges.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Les bureaux du SIRDOMDI se situent à la Maison de Pays de Beaupréau, où cohabitent également les structures suivantes :

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)
- Syndicat Mixte des Mauges
- Mission Bocage
- CRDA (Chambre d'Agriculture)
- Scènes de Pays

Ces différentes structures partagent la même salle de repas et produisent toutes des déchets fermentescibles. Jusqu'en 2009, tous ces déchets étaient jetés dans la poubelle à ordures ménagères. Or, l'ensemble des structures sont sensibles aux questions environnementales et la plupart des personnes y travaillant pratiquent le compostage à leur domicile. A travers cette action, nous avons souhaité détourner les déchets fermentescibles de la poubelle à ordures ménagères en favorisant la mise en place du compostage et en sensibilisant les utilisateurs de la salle de repas.

Le SIRDOMDI ayant mis en place la redevance incitative en 2011, ceci a permis également de réduire le coût de collecte des déchets supportés par la Maison de Pays, qui a pu ainsi réduire le nombre de levées de ses bacs à ordures ménagères.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Faire de la Maison de Pays une structure éco-exemplaire
- Sensibiliser au compostage l'ensemble du personnel de la Maison de Pays ;
- Réduire la production d'ordures ménagères de la Maison de Pays ;

Résultats quantitatifs

- 60 personnes participant au compostage des déchets fermentescibles de la Maison de Pays (100% des personnes fréquentant le réfectoire).
- 330 kg de déchets fermentescibles détournés de la collecte chaque année.

Résultats qualitatifs

- Une image éco-exemplaire de la Maison de Pays vis-à-vis des visiteurs (élus, agents en formation, entreprises...) et des communes du Pays.
- Un investissement du personnel de la Maison de Pays dans la prévention des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Avril 2010 : organisation d'une réunion de présentation du lombricompostage auprès du personnel de la maison de pays ;
- mai 2010: mise en place d'un lombricomposteur dans le réfectoire de la Maison de Pays ;
- Décembre 2010 : Bilan. Le lombricompostage est un système trop complexe dans un réfectoire collectif. Même si les structures sont sensibles à l'environnement, la gestion du lombricomposteur le midi s'est avérée compliquée.
- Janvier 2011 : mise en place d'un composteur à l'extérieur de la Maison de Pays avec accord de la mairie pour le terrain et affichage dans le réfectoire pour expliquer le fonctionnement du composteur.
- Rotation des personnes fréquentant le réfectoire pour le vidage du bioseau
- Mars 2012: intégration du vidage du bioseau dans le contrat de la société de ménage - entretien du compost (retournement,...) par le groupe de travail Maison de Pays (constitué de représentant de chaque structure).

Moyens humains

L'animatrice du SIRDOMDI, ainsi qu'une association de la Maison de Pays, mission bocage pour la préparation du terrain et la mise en place du composteur et l'apport en matière carboné (bois déchiqueté).

L'ensemble du personnel de la Maison de Pays, sur la base du volontariat, pour la réalisation du compostage.

Moyens financiers

- Coût du composteur + bioseau (environ 35 euros)

Moyens techniques

- Un espace herbeux pour installer le composteur
- Un réfectoire pour le bioseau
- Un apport carbonné avec les feuilles mortes des arbres autour du composteur + bois déchiqueté

Partenaires mobilisés

- Quadria pour la fourniture du composteur et du Bioseau
- L'ensemble des structures de la Maison de Pays pour la mise en oeuvre de l'action

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est reproductible.

Difficultés rencontrées

Du compostage collectif en entreprise

Recommandations éventuelles

- Eviter le lombricompostage en collectif. Les forts apports en fermentescibles azotés chaque midi et la complexité de la gestion de l'équilibre dans le lombricomposteur demandent une gestion particulière et un lourd investissement des participants sur leur temps du midi, temps où ils souhaitent se détendre. Le bioseau avec un composteur en extérieur est plus facile à gérer et demande moins d'effort.
- Prévoir un tas de papier journal dans le réfectoire pour faciliter le vidage et l'entretien du bioseau, surtout l'été.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | EMPLOYE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ECOEXEMPLARITE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions